

Ministry of Education
Ministry of Training,
Colleges and Universities

Aboriginal Education Office
Mowat Block
900 Bay Street, 12th Floor
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation
Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

Bureau de l'éducation des Autochtones
Édifice Mowat
900, rue Bay, 12^e étage
Toronto ON M7A 1L2



Ontario

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation

EXPÉDITRICE : Alayne Bigwin
Directrice
Bureau de l'éducation des Autochtones

DATE : 7 décembre 2007

OBJET : **Demande de propositions pour un projet sur l'éducation des Autochtones vivant en milieu urbain**

Le Bureau de l'éducation des Autochtones invite les conseils scolaires urbains à présenter des propositions pour un nouveau projet stimulant qui vise à répondre aux besoins des élèves autochtones vivant dans les grands centres urbains.

L'un des engagements pris par le ministère de l'Éducation dans le document intitulé *Cadre d'élaboration des politiques d'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits* est le suivant : « en collaboration avec les conseils scolaires et les collectivités et organisations des Premières nations, des Métis et des Inuit, élaborer des stratégies novatrices pour répondre aux besoins des élèves des Premières nations, Métis et Inuit vivant dans les grands centres urbains ». Nous reconnaissons que les conseils scolaires urbains ont des difficultés particulières à surmonter pour soutenir les élèves autochtones dans leurs écoles en trouvant des moyens d'atteindre les familles et les collectivités autochtones ainsi que les organismes de prestation de services afin de former des partenariats et d'élaborer des stratégies visant à soutenir la réussite des élèves autochtones.

Pour remédier à la situation, le Bureau de l'éducation des Autochtones a décidé de lancer un projet portant sur l'élaboration de trois modèles d'éducation pour les Autochtones en milieu urbain qui mettraient à contribution les élèves, les familles et les collectivités des Premières nations, des Métis et des Inuits et qui pourraient être appliqués dans différents milieux urbains selon les caractéristiques géographiques et démographiques de chacun. Ces modèles seraient élaborés à la suite de recherches approfondies sur ce qui se fait ailleurs et de projets pilotes réalisés dans trois conseils scolaires urbains de l'Ontario.

APERÇU DU PROJET

Comité directeur

- On créera un comité directeur formé de représentants des groupes suivants :
 - les conseils scolaires urbains :
 - trois conseils : un du Nord, un du Centre et un du Sud

- les établissements d'enseignement postsecondaire (un collège et une université) faisant partie de chacun des trois conseils scolaires urbains
 - les organismes autochtones :
 - Ontario Federation of Indian Friendship Centres
 - Métis Nation of Ontario
 - Ontario Native Women's Association
 - Chiefs of Ontario
 - les fédérations d'enseignantes et d'enseignants
 - les associations de directrices et directeurs d'école
 - le Council of Directors of Education
 - les associations de conseillères et conseillers scolaires
 - le Bureau de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
 - le ministère de l'Éducation, représenté par le Bureau de l'éducation des Autochtones
- Ce comité sera coprésidé par un représentant d'un conseil scolaire et d'un organisme autochtone.

Activités et calendrier

- Création du comité directeur – janvier 2008
 - Les organismes autochtones et les intervenants du milieu de l'éducation seront invités à participer au projet.
 - Trois conseils scolaires urbains seront choisis pour le projet dans le cadre du processus de demande de propositions.
 - Par la suite, une demande de propositions semblable sera transmise aux établissements d'enseignement postsecondaire faisant partie du territoire des conseils choisis en vue de la sélection d'un représentant d'un collège et d'une université pour chaque conseil.
 - La première tâche du comité directeur consistera à établir un plan de travail et un budget détaillé pour le projet.
- Les activités ci-dessous seront entreprises sous la direction du comité directeur.

1^{re} étape – janvier à août 2008

- On effectuera des recherches indépendantes sur des modèles urbains efficaces mis en œuvre ailleurs, p. ex., à Winnipeg, à Saskatoon, à Edmonton, à Vancouver et possiblement dans d'autres villes à l'échelle internationale, pour soutenir la réussite des élèves autochtones. Les recherches porteront notamment sur ce qui suit :
 - la persévérance scolaire;
 - les transitions (de la petite enfance à l'école élémentaire, de l'école élémentaire à l'école secondaire et de l'école secondaire aux études postsecondaires, à la formation professionnelle ou au marché du travail);
 - le rendement scolaire;
 - la sensibilisation et la participation des collectivités et des familles;
 - les problèmes liés au taux de mobilité élevé.

2^e étape – septembre 2008 à juin 2009

- D'après les résultats des recherches, des projets pilotes seront élaborés et mis en œuvre dans chacun des trois conseils.
 - Les projets seront centrés sur la situation particulière de chaque conseil et tiendront compte des différences géographiques et démographiques entre les milieux urbains et diverses régions de la province.

- On créera trois sous-comités, un pour chaque conseil, qui relèveront du comité directeur et qui auront pour rôle de superviser l'élaboration et la mise en œuvre des projets pilotes.

3^e étape – juillet 2009 à janvier 2010

- À la suite des projets pilotes, des modèles urbains ainsi que des études de cas et des pratiques efficaces seront élaborés pour chaque conseil et pourront être adaptés et mis en œuvre dans d'autres milieux urbains ayant des caractéristiques géographiques et démographiques semblables.
- Les modèles seront élaborés sous la supervision des sous-comités et seront approuvés par le comité directeur.

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Les conseils scolaires urbains sont invités à présenter une proposition en vue de l'élaboration des modèles d'éducation pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Trois conseils seront choisis, soit un du Nord, un du Centre et un du Sud. Les critères de sélection sont les suivants :

- appartenir à un grand centre urbain (région métropolitaine de recensement ou agglomération de recensement, selon les définitions de recensement de Statistique Canada);
- faire preuve de détermination pour soutenir la réussite des élèves autochtones (p. ex., programmes ciblés);
- avoir une capacité éprouvée de travailler en partenariat avec des collectivités et des organismes autochtones urbains;
- être en mesure de participer au projet pendant toute sa durée et notamment d'apporter une contribution en nature, comme fournir des ressources humaines;
- avoir élaboré une politique concernant l'auto-identification volontaire et confidentielle des élèves autochtones ou être en train de le faire.

Les conseils scolaires qui souhaitent participer au projet sont invités à présenter leur proposition à l'aide du formulaire ci-joint au Bureau de l'éducation des Autochtones d'ici le **20 décembre 2007**, à l'adresse suivante :

Bureau de l'éducation des Autochtones
Ministère de l'Éducation et ministère de la Formation et des Collèges et Universités
900, rue Bay, 12^e étage, édifice Mowat
Toronto (Ontario) M7A 1L2
Télécopieur : 416 212-3140

Veillez adresser vos questions concernant la présente note de service à Alayne Bigwin, directrice du Bureau de l'éducation des Autochtones, ou à Michelle Braakman, coordonnatrice des politiques et de la recherche, au 416 326-3561.

Alayne Bigwin

c.c. Dominic Giroux, sous-ministre adjoint
Kit Rankin, directrice des services régionaux
Ginette Plourde, directrice des politiques et programmes d'éducation en langue française
Chefs régionaux

p.j.

**PROPOSITION DES CONSEILS SCOLAIRES POUR L'ÉLABORATION DE
MODÈLES D'ÉDUCATION POUR LES AUTOCHTONES VIVANT EN MILIEU URBAIN**

Conseil scolaire :

Directrice ou directeur :

**Personne-ressource au
conseil :**

Coordonnées :

Engagements actuels relatifs à la réussite des élèves autochtones :

Partenariats actuels avec des collectivités ou des organismes autochtones urbains :

Capacité du conseil de participer au projet et contributions potentielles en nature :

**Stade d'avancement du processus d'élaboration d'une politique concernant l'auto-
identification volontaire et confidentielle des élèves autochtones :**

Autres renseignements à l'appui de la proposition :